

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mise à jour importante : page 2

Sursee, le 4 septembre 2014

Les quatre gardiens des blocages ! Une Gameboy rouillée récompense le sans fair-play de CSS, Helsana, Sanitas et CPT

Le 4 septembre à Lucerne, la caisse-maladie Chrétienne Sociale de Suisse (CSS) a reçu une Gameboy rouillée. Le membre principal du groupe Curafutura s'est vu décerner ce prix par tous les membres de physioswiss. Il récompense les quatre caisses-maladie ainsi que leurs filiales pour la manière dont elles jouent avec les physiothérapeutes. Sans aucun fair-play !

Le 1^{er} avril dernier, les physiothérapeutes ont obtenu des caisses-maladie affiliées à tarifsuisse SA la première augmentation de leur rémunération depuis 1998. Cet ajustement correspond à la moitié du renchérissement accumulé au cours de cette période. Le renoncement à l'autre moitié représente la contribution des physiothérapeutes à la résolution d'un trop long conflit tarifaire. Après un contrôle approfondi, le canton d'Argovie a considéré que cette solution était correcte.

Mais la CSS qui, selon ses propres termes, se veut une caisse familiale, rejoint ses collègues du groupe Curafutura (Helsana, Sanitas et CPT) pour estimer que cette compensation de la moitié du renchérissement est trop importante.

Ce refus de compenser la moitié du renchérissement accumulé depuis 1998 montre que les caisses-maladie CSS, Helsana, Sanitas et CPT continuent à mener un jeu dénué de tout fair-play. Cela fait 16 ans qu'elles se disent prêtes à compenser le renchérissement. Pour finalement amener de nouvelles exigences dans la négociation au moment de signer l'accord envisagé. 16 ans que ce petit jeu se répète ! Dans une lettre adressée aux physiothérapeutes à la fin juillet, ces caisses-maladie écrivent cependant qu'elles « [...] nous ne nous opposons pas à une rémunération équitable de votre profession, ni à une prise en compte du renchérissement. » Elles informent cependant physioswiss qu'elles souhaitent d'abord clarifier la structure tarifaire pour pouvoir parler ensuite du renchérissement. En clair, cela signifie qu'il n'y aurait toujours pas d'ajustement de la valeur du point au cours des 5 années à venir. Les physiothérapeutes ne connaissent que trop bien ce petit jeu.

physioswiss décerne donc une GameBoy Color rouillée à ces caisses-maladie pour le jeu interminable et versatile qu'elles jouent avec les physiothérapeutes. La valeur du point que CSS, Helsana, Sanitas et CPT accordent aux physiothérapeutes depuis 1998 est tout aussi désuète que la GameBoy Color qui date elle aussi de 1998.

physioswiss espère que ce manque de fair-play se terminera enfin.

(Update)

LA SOCIÉTÉ À DEUX CLASSES EN PHYSIOTHÉRAPIE EST MAINTENANT UNE RÉALITÉ !

Le Tribunal administratif fédéral a constaté le 28 août 2014 que la structure tarifaire régissant jusqu'ici les relations avec CSS, Helsana, Sanitas et CPT ainsi que toutes leurs filiales n'est plus valide. Cette décision est accablante pour les caisses de Curafutura. Pour leurs patients, il n'y a plus de structure tarifaire valide dans le canton de Thurgovie. Le risque, annoncé depuis longtemps par physioswiss, d'une société à deux vitesses dans le secteur des soins primaires, devient une réalité. Les patients de ces quatre caisses de Curafutura sont dès à présent soumis à de nouvelles conditions. L'incertitude règne quant au mode et aux conditions des traitements. physioswiss étudie actuellement la suite du processus et informera dès que possible.

Par courrier officiel, le Conseil fédéral nous a communiqué le 7 juin 2013 que ce sont les gouvernements cantonaux qui sont chargés de fixer les valeurs du point tarifaire. Le canton de Thurgovie a décidé le 2 avril 2013 d'augmenter la valeur du point tarifaire de 5 centimes. Les assureurs ont fait opposition. Le Tribunal administratif fédéral a de nouveau rejeté la décision du canton de Thurgovie en exigeant une révision de cette décision. Le Tribunal administratif fédéral stipule également dans le jugement que «*la décision de fixation du tarif du Conseil d'État [...] n'est pas sous-tendue par une structure tarifaire valide et que la décision s'avère contraire au droit fédéral à plusieurs égards[...]*». Pour les patients des caisses de Curafutura, il n'y a plus de structure tarifaire valide. Par leur comportement, ces caisses sanctionnent non seulement les physiothérapeutes mais aussi leurs propres patients.

C'est maintenant à ces caisses de trouver le plus vite possible une solution équitable pour tous.

Contact: Daniel Amstutz, chef du Domaine de la Communication, 041 926 69 10 / daniel.amstutz@physioswiss.ch
Nombre de signes: 2'550 et 1'908 (y compris espaces)
Pour plus d'informations: www.physioswiss.ch

La physiothérapie est une discipline indépendante dans le domaine de la thérapeutique. Elle constitue l'un des trois piliers de la médecine traditionnelle, avec la médecine et les soins. Elle vise le rétablissement des fonctions corporelles atteintes et traite les douleurs. Elle est utilisée dans les soins aigus, la rééducation, la prévention et la promotion de la santé ainsi que dans les soins palliatifs. physioswiss, l'Association suisse de Physiothérapie, représente les intérêts de plus de 8'600 physiothérapeutes indépendants et salariés exerçant dans toute la Suisse.